



## DEMANDE DE MISE EN SERVICE / FINITION DE BRANCHEMENT

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

#### **DEMANDEUR**

Nom (ou raison sociale).....Prénom.....

Adresse.....

.....

Commune.....

Téléphone.....Mail.....

**Vous êtes :**  Propriétaire  Lotisseur/aménageur

Collectivité  Locataire *☞ fournir un justificatif et accord du propriétaire*

#### **ADRESSE A LAQUELLE ENVOYER LE DEVIS (si différente du demandeur)**

Nom (ou raison sociale).....Prénom.....

Adresse.....

.....

Commune.....

---

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président  
Agglomération d'Agén – 8 rue André Chénier – B.P. 90045 – 47916 AGEN Cedex 9  
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Tél : 05.53.77.82.70

Site : <http://www.agglo-agen.fr>

## **IDENTIFICATION DU BRANCHEMENT**

N° PARCELLE .....

➤ Adresse.....

.....

➤ Lotissement ..... N° du Lot .....

Commune .....

N° CU/DP/PC (rayer les mentions inutiles) .....

## **L'OBJET DE VOTRE DEMANDE CONCERNE :**

L'alimentation en eau potable : Pose du compteur (Dans le cas d'un branchement déjà existant)

La collecte des eaux usées : Construction, modification ou agrandissement des locaux (Dans le cas de locaux déjà raccordés au réseau d'assainissement)

**Partie réservée à l'exploitant**

**Référence client : .....**

**Rendez-vous :  Oui, le ..... Entre ..... h ..... et ..... h .....**

Non

## **PARTICIPATION DUE A L'AGGLOMERATION D'AGEN PAR LE DEMANDEUR (concerne uniquement les eaux usées) :**

L'extension ou le changement de destination d'un local est soumis à une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC).

A ce titre, vous êtes redevable d'un montant de .....€.

Cette PFAC sera recouvrée après achèvement des travaux sur le domaine public.

---

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président  
Agglomération d'Agen – 8 rue André Chénier – B.P. 90045 – 47916 AGEN Cedex 9  
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Tél : 05.53.77.82.70

Site : <http://www.agglo-agen.fr>

## DEMARCHES

- Le demandeur remplit la demande de mise en service/finition de branchement.
- Il la retourne au Service Eau et Assainissement de l'Agglomération d'Agen, avec un plan de masse et un plan de situation.
- Suite à la réception le Service émet des observations ainsi qu'un avis sur le sujet (Favorable/Défavorable).
- Le Service envoie la demande signée à l'exploitant.
- S'il s'agit de la pose du compteur, l'exploitant prend alors contact avec le demandeur afin de prendre rendez-vous.

Fait à .....

Le.....

Signature du demandeur :

## CADRE RESERVE AU SERVICE DES EAUX

Observations..... Service Eau et Assainissement  
..... Agen, Le .....  
.....  Avis Favorable  
.....  Avis Défavorable  
.....  
..... Responsable du Service des Eaux

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président  
Agglomération d'Agen – 8 rue André Chénier – B.P. 90045 – 47916 AGEN Cedex 9  
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Tél : 05.53.77.82.70

Site : <http://www.agglo-agen.fr>